



Préfecture de Seine-Maritime

Commune de MARTIN- EGLISE

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	2006-004	du	02 janvier 2006	
--	----	----------	----	-----------------	--

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

Prescrit (révision) Approuvé Vallée de l'Arques	11 octobre 2011 28 juin 2022	Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe, submersion marine)
---	---------------------------------	--

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn Vallée de l'Arques	Consultable sur internet
	Consultable en mairie

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
date	aléas			

Les documents de référence sont :

--	--

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

--

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

11 janvier 1994 06 février 1995 14 juin 2000
--

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------	--------	--------	--------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Rapport de présentation du PPRn Vallée de l'Arques

Règlement du PPRn Vallée de l'Arques

Zonage réglementaire du PPRn vallée de l'Arques

Cartographie des aléas du PPRn Vallée de l'Arques

Cartographie des enjeux du PPRn Vallée de l'Arques

Bilan de la concertation du PPRn Vallée de l'Arques

9. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de l'Arques, la commune de Martin-Eglise est concernée, dans ses parties urbanisée et naturelle, par des risques d'inondation liés au débordement de la rivière, ainsi qu'à des phénomènes de ruissellement provenant des plateaux environnants. Des remontées de nappes ont aussi été constatées localement en fond de vallée et aux endroits où la nappe est proche du terrain naturel.